The NBCC Foundation Inc. *Support Achievement!* La Fondation du CCNB Inc. *Soutenons la réussite !*

Pour le centre des services aux élèves et les conseillers en orientation

La Fondation passe au formulaire en ligne !

Débutant en 2023, nous demandons que vos choix de récipiendaires pour la **Bourse d'études de première année des collèges publics du Nouveau-Brunswick (F-0156)** soient soumis via notre NOUVEAU système d'application en ligne.

Qu'est-ce que ça veut dire pour vous ?

Chaque école secondaire a maintenant le choix de continuer d'accepter ou non, *les formulaires papier*. Veuillez cependant noter que si vos 3 choix de récipiendaire ont choisi de s'inscrire via le *formulaire papier*, vous serez responsable de nous soumettre la version électronique de leurs inscriptions via notre système en ligne. Ceci afin de réduire le nombre d'inexactitudes causé par le déchiffrage des réponses écrites à la main.

Vous pourrez utiliser l'information de connexion (login) qui vous sera fournie pour accéder aux formulaires en ligne de vos étudiants. Votre processus de sélection, lui, ne change pas.

Le lien, votre nom d'utilisateur, les instructions d'utilisations vous seront tous envoyés par courriel. Si vous êtes **un ou une nouvelle conseillère en orientation**, s.v.p. nous faire parvenir votre courriel et nom de l'école le plus rapidement possible pour être ajouté à la liste d'envoi courriel. Vous pouvez aussi faire une demande à fondationDuCCNB@ccnb.ca

À noter : c'est VOTRE responsabilité d'aviser la Fondation de vos 3 choix finals de récipiendaires de la bourse, au plus tard le 3 juin 2023.

IMPORTANT : Si nous ne recevons pas votre choix de récipiendaires à la date limite, la bourse sera distribuée par tirage au sort, à une autre école secondaire. Soyez avisé que nous n'avons pas les ressources nécessaires pour contacter chaque école individuellement pour vérifier si vous avez choisi votre récipiendaire et les 2 substituts. Nous utilisons la liste d'envoi de courriel pour vous envoyer des rappels et instructions, mais cela demeure VOTRE responsabilité de nous communiquer vos résultats via courriel.

*Pour les écoles secondaires qui ne soumettront PAS de récipiendaire cette année, ce serait grandement apprécié si vous pouviez nous en aviser en précisant la raison. *(Example : vous n'avez pas d'étudiant éligible, aucun étudiant ne s'est inscrit, etc.) Cela aiderait au processus.*

Qu’est-ce que cela signifie pour vos élèves ?

Ils peuvent maintenant s’inscrire en ligne en suivant le lien sur notre site web. La période d’inscription débute au printemps. Il est aussi suggéré que les élèves vous avisent lorsqu’ils remplissent une application.

*Si vous choisissez d’accepter les *formulaires papier*, il n’y a pas de changement pour les élèves, mais vous devez soumettre la version électronique via notre système en ligne.

L’élève que vous choisirez comme récipiendaire recevra une lettre officielle de confirmation à sa remise des diplômes. La Fondation enverra celle-ci, par la poste, au Centre des services aux élèves (Conseiller en orientation) avant la remise des diplômes de votre école secondaire. Veuillez nous informer de cette date une fois qu’elle est déterminée pour vous assurer que la lettre arrive à temps pour la célébration.